

Le meurtre d'un piéton à Paris suite à un refus d'obtempérer ne tracasse pas la « grande » presse !

écrit par Jacques Martinez | 5 septembre 2023



LA victime est décédée malgré l'intervention des secours. © AFP - Laure Boyer / Hans Lucas



LA victime est décédée malgré l'intervention des secours. © AFP - Laure Boyer / Hans Lucas

Permettez-moi, en tant que journaliste, de m'étonner du peu d'intérêt voire du mépris de mes confrères de la presse et, en particulier, de celle que l'on classe dans la catégorie de la « grande » presse !

Leur mépris pour un homme de 30 ans fauché, massacré, tué en plein Paris, par un chauffard ayant, quelques minutes auparavant, refusé d'obtempérer à l'injonction de policiers voulant le contrôler. Peut-être que ces policiers, bloqués voire tétanisés depuis l'affaire Nahel, à cause des conséquences ayant suivi cette affaire, ont préféré retirer leur index de la queue de détente...

(oui, ce que tous ceux qui ont fait leur service militaire savent : on ne peut mettre le doigt sur la... gâchette puisque celle-ci est à l'intérieur de l'arme. L'index est au contact de la détente et, plus précisément, du bout apparaissant hors de l'arme à savoir « la queue de détente » !).

Tétanisés par l'affaire Nahel, ces policiers se sont PEUT-ÊTRE dit :

« Oh la la ! Laissons tomber... Si même nous ne faisons que le blesser, on en aura pour des années de poursuites

judiciaires... Et nos familles en auront des années avant de retrouver le calme. Advienne que pourra... »

Et le « advienne que pourra » s'est transformé en un malheureux piéton à qui le fuyard a ôté la vie...

Qui doit se sentir responsable de ce décès ? Oh, pour moi, pas du tout les policiers qui n'ont pas fait usage de leurs armes, mais tous ceux parmi les élus...

-du plus haut, M. Macron, au plus modeste conseiller municipal

-et parmi les journalistes, tous ceux donc qui étaient contre l'action des policiers dans l'affaire Nahel...

-action, selon moi, tout à fait légitime et qui, vu les piétons et autres usagers de la route que ce Nahel avait failli heurter voire tuer comme le montrent les vidéos avant l'arrivée des policiers. Action destinée non à le tuer mais à le neutraliser.

Donc tous ceux qui étaient alors contre les policiers, contre le fait d'arrêter la course potentiellement mortelle de Nahel, doivent se sentir responsables du fait que, cette fois, les policiers n'aient pas tenté d'arrêter « à tout prix » ce fuyard même si ce « prix » avait été payé « cash » par le chauffard. Il n'aurait pas tué ce trentenaire qui, lui, n'avait rien fait contre ce chauffard ! Mais lui est mort et la « grande » presse s'en moque, je dirais même elle s'en f... complètement !

Quelle honte pour Le Monde, Libération, l'Humanité : sur ce « refus d'obtempérer » mortel, je n'y ai trouvé même pas une ligne -quoique une seule ligne sur un journal de presse écrite, cela aurait été difficile !... mais au moins une brève ! Quoique, il faut les comprendre : puisque ce n'est pas le chauffard qui est mort et que le décès n'est pas dû aux policiers...malheureusement pour « la ligne éditoriale » de leur canard. Mais ils pourraient accuser les policiers de n'avoir pas arrêté « à tout prix » ce chauffard avant qu'il

ne reparte et tue le piéton et, ainsi, pouvoir faire un « beau » titre du genre :

« *Faute des policiers : suite à leur incompétence, un automobiliste tue un piéton !* »

En épluchant -c'est le mot pour cette revue de presse- le modèle de la presse « intègre puisque de gauche et fidèle à toutes les modes mais surtout à celles venues d'ailleurs », je veux parler de « Libé » comme on le nomme « amicalement » au sein des rédactions, donc *Libération*. **J'ai eu un coup de coeur en arrivant à la page 26 !** Je découvre un article sur deux pages avec un gros titre, énorme, en caractères noirs, un titre commençant par...« À Paris... » et, mes yeux accrochent, en fin de titre, ces mots... « ... la peine » En une fraction de seconde, j'ai pensé : « ... Ah, voilà ! L'article que je cherche sur ce refus d'obtempérer et l'enquête policière... »

Plouf... Ce titre n'était pas du tout sur ce drame :

« ... À Paris, le théâtre des Déchargeurs sur le devant de la peine » !

Non, aucun des « grands », que dis-je aucun des « plus grands, des plus honorables, des plus estimables de notre presse bienpensante » n'ont sacrifié leur espace papier à ce « banal accident de la route »... Pas même quelques lignes en bas à droite d'une page paire intérieure, endroit le moins visible d'un journal papier !

Le Figaro non plus dans sa version papier n'évoque même pas en bref ce drame mais il a traité cette information sur son site dès dimanche, jour du drame et lors d'un article de plus de 2 300 signes et espaces, ce qui est important :

En outre, Le Figaro relate un autre accident « oublié » par nombre de journaux « bienpensants » parce qu'un policier -c'est bête !- en est la victime et non l'auteur -tant pis pour lui !- :

« *Aude : un policier blessé après avoir été percuté par un*

automobiliste » !

Mais la médaille d'or revient au Parisien ! Et ce n'est pas ironique de ma part, c'est admiratif !

Grâce à sa rédaction, on peut rendre hommage à la victime qui, ainsi, a un prénom : Tristan. Et le journal, le seul de la « grande » presse, nous apprend, par des témoignages et une enquête complète que, « né en 1993, il était originaire de Seine-et-Marne et vivait à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). »

Si le seul accident qui fait la une du Parisien de ce lundi, c'est celui, à moto, de Mathieu Kassovitz, avec toute une page à l'intérieur ! Toutefois, notre affaire trouve une place importante à l'intérieur :

« *Le piéton mortellement renversé à Paris après un refus d'obtempérer* » -c'est le titre- couvre les trois quarts supérieurs de la page 15. Et l'article comporte de nombreux témoignages qui regrettent que, surtout, la nuit, trop d'automobilistes roulent trop vite : « *Même quand la signalisation est en notre faveur, il faut être attentif, encore plus la nuit.* »

Tristan ne le savait peut-être pas et un moment d'inattention de sa part mais, surtout, un chauffard, lui incontrôlable et qui n'aurait jamais dû être à un volant, surtout celui d'un bolide...

J'aurais aimé qu'un tel monstre soit condamné à perpétuité mais il ne risquera que quelques années puisque ce sera un « homicide... involontaire » ! Dans sa rubrique « Police-Justice », le quotidien d'Île-de-France traite également de deux autres drames qui auraient mérité d'être traités également par les autres quotidiens cités plus haut :

– « *Sorcy-Saint-Martin pleure Loïc, le « petiot du bled »... À 18 ans, fauché mortellement dans la nuit du 27 août après une altercation en discothèque.* »

– « *L'ex-mari de la policière tuée en Savoie mis en examen et écroué* »... La mère de famille n'avait que 42 ans...

Pourquoi la loi, dans de tels cas, ne prévoirait-elle pas de tenir compte de l'espérance de vie, au moment du décès de la victime ! Mais les victimes, l'ajustice n'en a que faire...

Pour Tristan, ce jeune homme de 30 ans ! En Île-de-France, l'INSEE estime que l'espérance de vie est de « 79,7 ans et plus », soit donc 80 ans. La victime avait donc 50 ans d'espérance de vie ! **Eh bien, que le législateur vote une loi qui modulerait la peine en fonction du nombre d'années d'espérance de vie de la victime, soit, dans ce cas, un minimum de 50 ans pour l'auteur de ce meurtre même « involontaire » !**

Pour la mère de famille de 42 ans, en Savoie, l'espérance de vie est de « 80,0 ans » pile. La peine encourue serait donc de 38 ans minimum !

Et pour le « p'tiot Loïc », en Moselle, l'espérance de vie est de « 78,6 ans ». Si un ou des auteurs sont condamnés, ils seraient -en cas d'une telle loi- passibles d'une peine minimum de « 60,6 ans » !

Une telle loi, si du moins elle était votée -mais je ne me fais guère d'illusions avec les magistrats à l'idéologie bloquée sur l'absence de justice et que j'appelle « l'ajustice »- devrait tenir compte bien entendu d'un minimum de 20 ou 30 ans afin que, pour des victimes proches de l'âge d'espérance de vie -comme... moi !- voire l'ayant dépassé, les auteurs ne s'en tirent qu'avec une petite peine voire sans peine du tout...

Il ne faut tout de même pas pousser tous les p'tits vieux vers la sortie voire... dans les orties ! Ok pas « tous », certes mais quelques-uns le mériteraient. Non, non, ne comptez pas sur moi pour vous en donner les noms... Surtout que vous aimeriez entendre beaucoup de noms venus du monde politique... Et peut-être même parmi des politiques ayant encore une confortable espérance de vie...

JACQUES MARTINEZ, ancien journaliste □ de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...